



DÉMÉNAGEMENT SOUS HAUTE PRESSION ! LE MÉPRIS DU PERSONNEL

Dans un mail du 3 octobre 2025, le service infra-sécurité annonce l'ouverture imminente du nouveau bâtiment vestiaire, tant attendu par les personnels !

Une très bonne nouvelle pour les agents de la Maison d'arrêt de Nice qui vont, **ENFIN**, pouvoir évacuer les préfabriqués « **temporaires** » installés il y a **12 ans !!!**

Cependant, la forme et le fond du message laissent sans voix les personnels concernés !

NON PAS UNE INFORMATION BIENVEILLANTE.... MAIS UNE LITTÉRALE MISE EN DEMEURE D'ÉVACUER LES LIEUX !

Sous prétexte de « délais serrés à respecter », ces derniers sont priés de vider leur casier seulement 2 jours avant le déplacement effectif des dits casiers dans le nouveau bâtiment.

Comme à son habitude, l'Administration n'anticipe rien et laisse ses agents dans l'urgence et l'indifférence totale.

On peut s'interroger sur l'efficacité de la communication : un simple mail envoyé le vendredi pour le lundi matin !

Encore faut-il que les agents aient accès à leur boîte mail professionnelle et en prennent connaissance en moins de 72h !

On sait que l'organisation et l'anticipation ne sont pas les points forts de l'Administration mais à la Maison d'Arrêt de Nice, c'est totalement caricaturale et risible !

UNE FOIS DE PLUS, LA RÉALITÉ DU TERRAIN EST LE DERNIER SOUCI DE CEUX QUI PRENNENT LES DÉCISIONS.

Une bonne nouvelle, toutefois, qui viendra améliorer sensiblement les conditions de travail des personnels, ces dernières années, mais qui arrive dans une atmosphère anxiogène et inacceptable très éloignée de la qualité de vie au travail.

Le bureau local FO Justice dénonce le manque de considération à l'égard des personnels par cette organisation « à la va vite ! ».

LES AGENTS NE SONT PAS DES PIONS ! ON N'ORGANISE PAS UN CHANGEMENT DE VESTIAIRES COMME ON EFFECTUE UN CHANGEMENT DE CELLULE !

FO Justice attache une attention particulière à l'amélioration des conditions de travail des personnels.

Le bureau local **FO Justice** demande un effort sur la qualité de la communication et la transmission des informations surtout lorsqu'elles sont essentielles.

Le bureau local **FO Justice** déplore cet épisode qui vient dégrader, une fois de plus, les conditions de travail et impacte la motivation du personnel, déjà au plus bas.

Le bureau local **FO Justice** exhorte la Direction de l'établissement à davantage d'anticipation lorsque des changements impactent la qualité de vie au travail.

